

# Comment candidater au CMI « Physique et Instrumentation » ?

Vous devez soumettre votre candidature sur le site parcours sup avant le **13 mars 2018**.

Onglet "rechercher une formation sur la plate-forme;

Type de formation: formation en ingénierie;

Mot clé: Physique. Sélectionner Université de Rennes 1, cursus CMI Physique et Instrumentation.

Le classement des dossiers sera réalisé en prenant en compte les éléments d'appréciation figurant dans la fiche « Avenir ».

Les éléments suivants accompagnent les bulletins demandés sur parcours sup:

- - Le projet de formation motivé de l'élève dont l'objectif est de nous donner des éléments pour évaluer votre motivation pour ce cursus et pour évaluer vos capacités à le réussir (*voir conseils pour rédiger cette lettre à la fin de ce document*).
- Un Curriculum Vitae (*voir conseils pour rédiger votre CV à la fin de ce document*).

## Sur quels critères se fait la sélection ?

### 1) Niveau disciplinaire en physique.

Ce cursus suppose que l'étudiant(e) obtienne un master de physique au bout de 5 ans, ainsi nous évaluons les capacités de l'étudiant(e) à poursuivre des études supérieures en physique tout en suivant un enseignement surnuméraire en instrumentation.

### 2) Goût pour l'expérimentation scientifique/développement expérimental.

Nous n'attendons pas que l'étudiant sache déjà faire des mesures et réaliser des montages expérimentaux car le CMI a justement pour objectif de les former à cela. Cependant, une formation n'est efficace que si l'étudiant(e) aime ce à quoi il se forme, aussi cherchons nous à évaluer l'intérêt que porte le candidat(e) à la physique et au développement expérimental.

### 3) Capacité à tenir un engagement.

Ce cursus suppose un investissement fort de la part de l'étudiant(e) avec de nombreux projets s'ajoutant aux cours de la licence et du master. L'investissement des membres de l'Institut de Physique de Rennes pour former les étudiant(e)s à l'instrumentation et leur trouver des stages en entreprise est fort ; nous attendons que celui des étudiants soit à la hauteur.

### 4) Créativité

Sans prétendre évaluer la créativité d'un candidat(e), nous retiendrons les éléments révélant une personnalité créative.

*Voir annexe page suivante*

## Comment rédiger votre CV ?

Il comportera une partie « parcours académique » et une partie « activités personnelles », le tout sur **une page**.

Les deux parties sont importantes car elles donnent toutes les deux des informations sur vos compétences et vos motivations.

### **Partie « parcours académique » :**

Il doit faire apparaître votre parcours de collégien puis de lycéen (filiales) et éventuellement années passées en études supérieures, avec les dates correspondantes.

Il doit faire apparaître les examens que vous avez obtenus, avec les dates correspondantes, et les mentions éventuelles.

Vous pouvez mentionner tout point que vous jugez important : type d'enseignement particulier, études à l'étranger,...

### **Partie « activités personnelles » :**

Placez dans cette partie tout ce qui relève de votre investissement personnel, hors cadre scolaire (du moins non imposé par le cadre scolaire) : membre/fondateur d'association, pratiques artistiques, scientifiques, sportives,...

De façon générale, ce qui vous intéresse et ce que vous savez faire nous donne des éléments permettant de mieux évaluer votre dossier.

## Comment rédiger votre lettre de motivation ?

L'objectif de cette lettre est de compléter le CV en y indiquant les raisons qui vous font candidater au CMI « Physique et Instrumentation » :

- Qu'est-ce qui vous intéresse dans ce cursus ?
- Quels sont les éléments, issus de vos expériences, qui vous donnent à penser que vous avez la capacité de suivre ce cursus ?